

 <p>académie Nancy-Metz</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Meurthe-et-Moselle</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p style="text-align: center;">Assistance aux directeurs d'école QUESTIONS / REPONSES</p> <p style="text-align: center;"><i>Un ensemble de questions/réponses à l'usage des enseignants du premier degré, dans le but d'apporter quelques réponses aux questions qu'ils sont amenés à se poser au cours de l'exercice de leurs fonctions.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Mise à jour 2016</i></p>
--	---

<p>Rubrique</p>	<p><i>Gestion et prévention des risques</i></p>	<p>Guide pratique de la direction d'école</p>
<p>Question N° 11</p>	<p>Qu'en est-il de l'apprentissage des gestes de premier secours pour les enseignants du premier degré ?</p>	 <p style="text-align: center;">Ressource EDUSCOL</p>

- Article 4 de l'arrêté du 10 mai 2005 des ministères de l'éducation nationale et de la fonction publique
- Arrêté du 24 août 2007

* * *

◇ **Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement (rapport annuel 2007)**

1. L'apprentissage des gestes de premier secours

Concernant l'apprentissage des gestes de premiers secours, L'Observatoire national de la Sécurité constate que depuis 2006, l'attestation de formation aux premiers secours - AFP - (remplacée depuis l'arrêté du 24 août 2007 par l'unité d'enseignement " prévention et secours civiques de niveau 1 - PSC 1 ") est obligatoire pour s'inscrire au concours de professeur des écoles.

En effet, l'article 4 de l'arrêté du 10 mai 2005 des ministères de l'éducation nationale et de la fonction publique précise que les candidats aux concours doivent justifier, au plus tard à la date de clôture des registres d'inscription, de cette attestation.

2. Le document " apprendre à porter secours "

L'Observatoire signale la réédition actualisée du document " **apprendre à porter secours** " édité dans la collection Repères du CNDP pour les élèves du 1er degré.

http://media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/31/0/APS_brochure2006_116310.pdf